REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Installation d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune du Palais-sur-Vienne, au lieu-dit «Anguernaud » par la société URBA 309

Arrêté d'ouverture de l'enquête : Arrêté DL/BPEUP n° 2026-108 du 28 octobre 2026

Commissaire enquêteur : Mme Hervé COULAUD, cadre retraité du ministère de la culture

Durée de l'enquête : du lundi 23 novembre 2026 à 9h00 au vendredi 11 décembre 2026 à 16h00

Le dossier peut être consulté à la mairie du Palais-sur-Vienne

Registre d'enquête :
Comportant 12 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public : ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

-Mairie du Palais-sur-Vienne – 20 rue Jules Ferry – 87410 Le Palais-sur-Vienne

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès leur réception aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux :
- à la préfecture de la Haute-Vienne
- à la mairie du Palais-sur-Vienne

et sur le site internet de la Préfecture de la Haute-Vienne

Réception du public par le commissaire enquêteur :

Lundi 23 novembre 2026 de 9h00 à 12h00
Vendredi 4 décembre 2026 de 14h00 à 17h00
Mardi 8 décembre 2026 de 9h00 à 12h00
Samedi 19 décembre 2026 de 9h30 à 12h00
Mercredi 23 décembre 2026 de 14h00 à 17h00

Un registre dématérialisé est mis à la disposition du public :
enquete-publique-7774@registre-dematerialise.fr
soit
https://www.registre-dematerialise.fr/7774

Une réunion publique ☐ a été ☐ n'a pas été organisée par le commissaire enquêteur.